



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi, le 2 août 2018	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Course 1–10 : Partiellement nuageux [Temp. : 25 °C)			
État de la piste	Course 1 - 4 : Rapide (Variante 1 s.) Course 5–10 : Rapide (Variante 0 s.)			
Nombre de courses	10	Nombre de courses de qualification	Nombre total d'inscriptions	88/119
Paris mutuels	\$136,209			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Mike	Coles, Sharla	Frenette, Ben

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

- Examen avec le conducteur Brett MacDonald de la course 6 ZINGERS LAUGH du 29 juillet en lien avec la Directive 22.23.01 (b) de la CAJO - (excessive) dans la dernière ligne droite ; les juges ont accepté en partie les explications de Mr. MacDonald mais l'ont informé des conséquences de la répétition des infractions ainsi que la structure des sanctions, aucune sanction.
- Le conducteur Phillippe Hudon a reçu une suspension de trois jours consécutifs (de 12 à 14 août, inclusivement) à cause de son retraitement de l'appel SB 50909 et du rétablissement de la sanction visant sa suspension de conduire (SB 50377).
- Le transfert a été approuvé pour ELM GROVE LUCK (1MP91) de Michael Brealy à Michael Armstrong (détails ajoutés dans le portail).

Courses :

- D'après le conseil des plusieurs conducteurs on a alloué une variante d'une

seconde pour les courses de 1 à 4 à cause de l'excès d'eau ajoutée au tracé.

1. Rien à signaler.
2. Enquête pour le conducteur du #3 KINNDER PREDICTION, Justin Fillion, en lien avec une potentielle infraction de la Directive 22.23.04 (a) de la CAJO (de garder une ligne dans chaque main durant toute la course) ; Mr. Fillion dit qu'il a gardé une ligne dans chaque main durant toute la course, ce qui n'a pas pu être montré par la vidéo ; le #3 a fini en 1^{ère} position et a été placé en 9^{ème} position tel que stipulé par la Directive 5-2009 pour les infractions des règles de stimulation.

Vidéo : <https://youtu.be/kLymo67cc0M>

Le conducteur Justin Fillion a été trouvé coupable de n'avoir pas respecté la Directive 22.23.04 (a) de la CAJO et a reçu une suspension de trois jours consécutifs de courir (de 15 à 17 août, inclusivement) et une sanction monétaire de \$200 (SB 50389) et il a été trouvé coupable de n'avoir pas respecté la Directive 22.19 de la CAJO (pieds hors des étriers) et a reçu une sanction pécuniaire de \$100 (SB 50388). Rien à signaler.

3. Rien à signaler.
4. Retirement à la dernière minute par Dr. L. Atack-Berthiaume, le vétérinaire officiel de la CAJO, (pour maladie) du #3 KEEPER CRUISIN ; remboursements: \$54. Enquête sur la performance du #6 REALRUBIES AT PLAY (Jason Gilchrist) qui a fait un bris avant le départ et le #8 OLIS SPORT (Richard Simard) après le départ ; le #8 n'a pas eu l'équipement brisé, était à l'intérieur du poteau du départ et a reçu un nouveau départ (se qualifie pour les bris, l'entraîneur en a été averti) ; le #8 a fait deux faux pas après le départ mais n'a pas fait un bris ; aucune infraction. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/Hwh2QmDgZ7Q>

5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Enquête en lien avec l'objection du conducteur, le #5 BEANTOWNBELLACHECK (Jacques Beaudoin) qui est arrivé en 9^{ème} position contre le #4 ASHLEYS PHILLY (Mike Healey) qui est arrivé en 4^{ème} position ; Mr. Beaudoin a dit que le #4 l'avait forcé à l'intérieur du poteau de ¼ mille en mettant sa roue à l'intérieur des pieds avant de son cheval lui causant ainsi le bris ; Mr. Healey dit qu'il n'avait pas causé le bris au #5 et qu'il se trouvait même à plus d'un pied de distance des pieds du #5 ; l'objection a été retenue, le #4 a causé l'interférence au #5 (a été inscrit dans la statistique avec une interférence), le #4 est arrivé en 4^{ème} position et a été placé en 9^{ème} position (Directive 22.09 de la CAJO). Mr. Healey sera présent dans le bureau des juges pour l'examen de la course en lien avec la directive 22.05.01 (a & b) (a tenu son cheval jusqu'à ce qu'il a poussé un autre conducteur de changer le couloir, a dirigé son cheval vers l'arrière et a obstrué l'avancement d'un autre cheval ou lui causant un bris). Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/c0uyK44BZKU>

9. Enquête sur la performance du #2 MICHELLES DEUCE (Pascal Berube) qui est arrivé en 3^{ème} position en lien avec la directive 22.27 (règle sur les bris d'allure) de la CAJO, avant et après le départ, le #2 n'a pas eu l'équipement brisé, a reçu un nouveau départ et s'est conformé aux règles sur les bris d'allure, aucune infraction. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/3XaJ7ldJMjo>

10. Nouvel alcootest. Rien à signaler.

Réclamations :

5 #1 MCCOVEY COVE N (2 réclamations) pour \$8,750 par Samuel Dupuis (Yannick Martel entraîneur).

5 #4 MISSEVIL (1 réclamation) pour \$8,750 par Matthew McDonald (M. McDonald entraîneur).

5 #8 IDEAL SPACE (3 réclamations) pour \$8,750 par Gary McDonald, J-C. Lavictoire & R. Lavergne (Gary McDonald entraîneur).

7 #1 SPORTSILLUSTRATOR (1 réclamation) pour \$8,750 par Matthew McDonald (M. McDonald entraîneur).

7 #4 DONNA PARTY (9 réclamations) pour \$8,750 par La Ferme TAG, Inc. & Natasha Marcoux (Gerard Demers entraîneur).

9 #4 PHOENICIAN GAL (3 réclamations) pour \$8,750 par Denis Maissonneuve (D. Maissonneuve entraîneur).